



JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

ON S'ABONNE :

Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

LOT, AVEYRON, CANTAL, ZÉ, DORDOGNE, LOT ET GARONNE, TAUN-ET-GARONNE :

Un an, 16 fr.
Six mois, 9 fr.
Trois mois, 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :

Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.; Trois mois, 7 fr.

L'abonnement part du 1^{er} ou du 16 et se paie d'avance.

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES, 25 centimes la ligne.

RECLAMES, 50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

L'ABONNEMENT se paie d'avance.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1867 :

Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot. Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo de Quercy, le Memorial. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives) dans le journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 6 Juillet 1867.

BOURSE DE PARIS.

	R ^{te} 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 4 juillet.....	68 70	99 »»
Du 5.....	68 75	99 »»
Du 6.....	68 95	98 80

BULLETIN

Il n'est malheureusement plus permis, aujourd'hui, d'avoir de doute sur le sort de Maximilien. Il résulte de plusieurs dépêches adressées à Vienne que l'ex-empereur a été fusillé le 19 juin, vers 8 heures du matin. Le *Moniteur* a parlé ce matin en des termes qui ne pourraient trouver place dans ce journal, si le fait n'était réel :

« En présence des préoccupations douloureuses que donnent des nouvelles non encore officielles sur le sort dont aurait été victime l'empereur Maximilien. La revue qui devait avoir lieu mercredi, ainsi que les fêtes en l'honneur du Sultan, ont été contremandées. »

Les gouvernements français et autrichien ont immédiatement avisé les ambassadeurs respectifs à Washington, d'avoir à recueillir les informations les plus précises sur la nouvelle en elle-même et sur tous les détails.

L'Europe a compris le généreux courage avec lequel Maximilien a défendu une cause malheureuse; elle a été touchée des infortunes privées qui l'ont frappé, sans l'abatre : elle a été indignée de la trahison qui l'a livré, sans combat.

Sans parler de l'infâme Lopez, les chefs républicains ont assumé une responsabilité terrible; la postérité les jugera; quant aux contemporains, ils se détourneront d'eux avec indignation.

La cour des Tuileries, sous l'impression de l'odieux attentat de Queretaro, contremande toutes les fêtes, la cour d'Autriche prend le deuil pour trois semaines, la cour de Dresde également, et sans doute aussi les autres cours germaniques.

On assure qu'une motion doit être faite au Sénat pour que le général Lopez, qui a livré Maximilien traitreusement, soit dégradé de son titre de membre de la Légion d'honneur.

Le discours de Napoléon III, au palais de l'Industrie, a fait à l'étranger une impression tout aussi favorable qu'à l'Exposition même. Les sentiments pacifiques exprimés par Sa M., sont universellement appréciés.

On objecte, contre les bruits de refroidissement entre les cabinets de Paris et de Berlin, d'abord un second séjour à Paris du prince royal de Prusse, puis le voyage de la reine Augusta, du prince et de la princesse Frédéric-Charles.

Le *Journal de Rome* publie le texte de l'Adresse des évêques au Pape. Les prélats sanctionnent, par une respectueuse approbation les actes pontificaux, et ils louent la fidélité du peuple romain. Ils sont heureux de la convocation d'un concile œcuménique. Dans sa réponse, le Pape dit « que la sollicitude des fidèles pour la souveraineté temporelle du Pape en démontre la nécessité. »

La Chambre des députés d'Italie a adopté les articles du traité de commerce avec l'Autriche. On a parlé à tort d'un ajournement de la session après le vote du budget. La Chambre ne se séparera pas avant d'avoir voté la loi sur le patrimoine ecclésiastique.

Les correspondances italiennes mentionnent une certaine agitation politique dans les Deux-Siciles. Une lettre de Naples dit que le gouverneur de la province, M. Guatterio surveille spécialement les bourbonniens. Il en a fait arrêter plusieurs, notamment le colonel Candia. On a procédé à des visites domiciliaires.

Hier a dû avoir lieu, à Londres, une réunion convoquée par le conseil de commerce pour protester contre les crimes commis à Sheffield par Broadhead et ses complices. Ces sentiments sont, à coup sûr, fort louables; mais il s'agit, avant tout, de prendre les précautions nécessaires pour empêcher le retour de pareilles atrocités.

On mande de Cuba qu'un décret de la reine d'Espagne proclame la liberté des esclaves de l'île à partir du 1^{er} janvier 1868. Nous désirons fort que la nouvelle soit vraie; mais comment se fait-il que nous n'en ayons pas entendu parler par les journaux espagnols?...

Voici une autre bonne nouvelle, si elle est

mente... craignez pas.

— Je crois que ça veut augmenter, dit, sans que personne l'entendit, le gamin qui venait de recevoir une petite pièce de monnaie pour sa commission.

— C'est singulier, begaya le batelier, immobile devant les promeneurs qui faisaient sans lui leurs apprêts de départ. Je vous demande pardon... mais... mais quand on a vu du goudron toute la semaine... c'est... c'est... singulier... on dirait que ça vous e...

— Allez-vous décolorer, mon brave, allez, dit Samuel.

Puis il saute dans la barque et donne la main à Pauline qui s'élançait après lui. Mademoiselle Dubois hésite encore; elle rappelle que le lac est perfide, que les accidents sont fréquents; mais Pauline s'est assise au fond de la barque et chante une barcarolle. Samuel la presse de monter, Albert l'encourage; elle cède et va s'asseoir près de sa sœur.

Ils fendent les eaux bleues si belles. Ils chantaient, riaient ou rêvaient, et la barque, poussée par quatre bras nerveux, filait au large.

Au bout d'un quart d'heure, Albert s'écria : — Serrons la côte, nous allons trop loin.

Ils dirigèrent la pointe de leur embarcation du côté de Saint-Sulpice, au couchant, et recommencèrent à causer gaiement, sans s'apercevoir que, poussée par le vent, la barque dérivait du côté de la Savoie.

Tout à coup ils se sentirent enveloppés d'un souffle violent et froid, et la barque tourna subitement. Les deux jeunes gens se levèrent en sursaut, en échangeant un regard inquiet. Ils avaient dépassé la zone abritée par la côte vaudoise. La brise les poussait

exacte. Il résulterait d'une lettre adressée par le Grand Vizir au gouverneur de Lariste, que le gouvernement ottoman est décidé à élever les chrétiens à la hauteur des musulmans. C'est le vœu que nous émettions il y a quelques jours. Puisse-t-il être réalisé ?

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques

(Agence Havas)

Marseille, 3 juillet.

D'après des lettres de Rome, du 30 juin, il serait question de convoquer le concile œcuménique pour le 8 décembre 1868.

Les étrangers continuaient d'affluer Rome par toutes les lignes de chemins de fer. L'affluence à la basilique de St-Pierre était telle qu'une partie du clergé n'avait pas encore pu y pénétrer.

L'Adresse des évêques ne contient aucune allusion politique; elle exprime seulement l'espoir que les princes reconnaîtront la nécessité pour le chef de l'Eglise de posséder la liberté du pouvoir et le pouvoir de la liberté (textuel). Les évêques déclarent adhérer à tous les actes du Saint-Siège et à son enseignement doctrinal, contenu dans le *Syllabus*.

Rome, 2 juillet.

Le *Journal de Rome* publie le texte de l'Adresse des évêques au Pape. Ce document porte 337 signatures. Les évêques déclarent en premier lieu, que la réunion à Rome témoigne de leur attachement au Pape et au Saint-Siège. Cette réunion fortifiera leur concorde. — Ils disent que la nouvelle canonisation qui vient d'avoir lieu atteste la fécondité de l'Eglise. Tandis que les hommes s'exaltent devant les œuvres merveilleuses de l'industrie, et se glorifient de leur domination sur les éléments du monde entier l'avertissement de regarder aussi vers le Ciel, d'où émane toute sagesse. Le centenaire de St-Pierre montre l'immuabilité et la solidité du Siège apostolique. — Les évêques renouvellent les vœux exprimés dans leur précédente Adresse. Ils approuvent tout ce que le Pape a fait, tout ce que le Pape a dit; ils condamnent tout ce qu'il a condamné. Ils louent sa fermeté à défendre les droits du Saint-Siège, à combattre les erreurs; à dire la vérité à la face des puissants. Ils louent la fidélité du peuple romain, au Saint-Siège; ils témoignent leur joie de la convocation d'un concile œcuménique, qu'ils appellent une grande œuvre d'unité, de satisfaction et de paix, destinée à donner à l'Eglise un nouvel éclat. Ils disent que les peuples et les princes doivent défendre la Souveraineté temporelle du Saint-Siège, protéger les droits du Pape et veiller à ce que le Souverain-Pontife puisse jouir de la liberté nécessaire pour l'exercice de son ministère apostolique.

Le Pape a remercié les évêques de leur nombreux concours à Rome. Il a déclaré que la sollicitude des fidèles pour la Souveraineté temporelle du Pape en démontrait la nécessité. Il a ajouté qu'il était heureux de voir bien accueilli par les évêques son désir de convoquer un concile œcuménique qu'il voudrait ouvrir le jour sacré de la fête de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie.

New-York, 3 juillet.

On a reçu la confirmation officielle de l'exécution de Maximilien. — Miramon et Mejia ont été également fusillés. — Le Congrès Américain s'est réuni.

Demain sera célébré la fête anniversaire de l'indépendance.

avec force; le lac s'agitait sourdement.

— Force de rames ! cria Samuel, et lâchons de regagner le port.

Mais leurs efforts suffirent à peine à les maintenir en ligne. Ils s'épuisaient en vain. La bise, qui soufflait de la côte et s'élevait de plus en plus, s'opposait à leur retour. Cette côte riant qu'ils venaient de quitter tout à l'heure semblait les rejeter pour toujours.

Après des efforts inouïs mais inutiles, ils se regardèrent, pleins d'angoisse et découragés.

Albert fit des signaux de détresse qui ne furent point aperçus.

— Il n'y a pas deux partis à prendre, dit Samuel, filons en Savoie avant que la tempête soit plus forte. Sur trois lieues, nous en avons bien fait une; nous pouvons arriver.

— N'y a-t-il pas d'autre moyen ? demanda mademoiselle Dubois.

Mais sa voix fut couverte par les cris de Pauline qui venait de comprendre le danger. Elle prétendait retourner au port et ne voulait entendre à rien autre chose; elle pleurait, se désolait, et faisait des reproches à Albert et à Samuel.

— Faites donc taire les enfants, dit celui-ci. Voyons, que faisons-nous ?

— Ne pourrions-nous louvoyer jusqu'à Morges ? demanda Albert.

— Nous serions culbutés cent fois d'ici là. Je te dis qu'il n'y a pas deux chances de salut. Et encore, ajouta-t-il entre ses dents, celle-ci n'en vaut pas la moitié d'une.

Ils laissèrent aller l'embarcation, qui fila comme un goéland vers la côte de Savoie. Mais la bise aug-

Vienne, 3 juillet, soir.

La *Gazette de Vienne* publie une ordonnance impériale aux termes de laquelle la Cour prendra un deuil de sept semaines pour l'Empereur Maximilien.

Londres, 4 juillet.

On lit dans le *Times* : Le Sultan arrivera à Londres le 12; S. M. a accepté l'invitation qui lui avait été adressée par le ministre secrétaire d'Etat pour les Indes. Un grand bal aura lieu le 19. Lord Dudley a mis son palais à la disposition du vice-roi d'Egypte qui l'habitera.

Le duc de Sutherland a aussi offert son palais où une fête sera donnée.

A la suite des bruits alarmants qui ont couru au sujet de l'Empereur Maximilien, la Reine a ajourné le bal qui devait avoir lieu à Buckingham-Place. La revue annoncée aura lieu.

Constantinople, 3 juillet.

Les premiers résultats de l'enquête ouverte sur les arrestations récentes font connaître que le plan des conjurés était de tuer les ministres et de forcer le Sultan à appeler au gouvernement des hommes du parti de la *Jeune Turquie*. Il n'était pas question, à ce qu'il paraît, de demander une Constitution.

Le gouvernement a conclu un emprunt de deux millions et demi de livres avec la société générale Ottomane. Cet emprunt au taux de 9% est remboursable en trois ans. Une partie de la somme et destinée à rembourser les emprunts antérieurs garantis par des titres de la dette générale que plusieurs prêteurs ont vendus. Des titres seront rachetés pour être restitués au dépôt de garantie.

La mort de Maximilien.

Vienne 1^{er} juillet.

On lit dans la *Gazette officielle de Vienne* :

Fidèles à la promesse donnée par le gouvernement impérial de publier immédiatement après leur arrivée toutes les dépêches concernant le destin de S. M. l'Empereur du Mexique, nous remplissons aujourd'hui un pénible devoir en reproduisant ci-dessous une série d'informations profondément douloureuses, que le gouvernement impérial vient de recevoir à l'instant même. Le premier des télégrammes que nous publions ici a été expédié par M. Looney, consul général d'Autriche à New-York. Le voici textuellement :

« Dépêche pour Vienne, venant d'Amérique, remise le 30 (29) juin, à 2 heures 14 minutes du matin.

« J'ai reçu la dépêche suivante :

« Mexico, par la voie de la Nouvelle-Orléans, en date du 29 juin.

« Je reçois du chargé d'affaires Autrichien la nouvelle que l'Empereur Maximilien a été condamné à mort et qu'il a été fusillé le 19, à 9 heures du matin. Le président refuse de livrer son cadavre.

« L'Elisabeth est désignée pour le transport des autrichiens de la Vera Cruz.

« Groller, capitaine de vaisseau.

« Signé : Looney. »

Le deuxième télégramme, transmis plus tard par l'ambassadeur Autrichien à Washington, baron de Wydembruck, est ainsi conçu :

« Dépêche d'Amérique pour Vienne, remise le 29 juin, à 4 heures 25 minutes du matin.

mentait de force à chaque instant, et les vagues se pressaient, blanches, creuses et acrées, autour de la barque.

Pauline avait perdu la tête; elle pleurait, criait, elle voulait retourner à Lausanne, et elle maudissait jusqu'à sa sœur, qui, très-pâle, mais calme, lui tenait les mains et l'admonestait comme une enfant, tantôt par de vives paroles, tantôt avec des caresses.

La barque filait avec une vitesse effrayante. A supposer qu'on pût aller ainsi jusqu'en Savoie, on devait s'attendre à être brisé sur la grève. Mais les vagues devenaient de plus en plus hautes et s'amoncèlaient autour du frêle esquif avec un bruit menaçant. Epuisés, les deux jeunes gens battaient l'eau au hasard.

Tout à coup une vague sauta dans la barque et la remplit à moitié. Mademoiselle Dubois ôta vivement son chapeau et s'en servit pour jeter l'eau dehors.

— Fais comme moi ! cria-t-elle à Pauline.

— Es-tu folle ? répondit celle-ci. Gâter ainsi mon chapeau !

Samuel éclata de rire.

Albert, laissant la rame, s'approcha des deux femmes.

— Pardonnez-moi, leur dit-il. C'est moi qui vous ai perdues. J'aurais dû prévoir... je suis un misérable imprudent.

— Albert ! s'écria Pauline, Albert, je ne veux pas mourir ! Vous me sauvez, n'est-ce pas ?

— Albert ! Samuel ! dit mademoiselle Dubois d'une voix haute et vibrante, écoutez-moi. Je vous adresse la prière la plus vive et la plus sincère que vous ayez jamais su entendre. Réunissez sur vos sœurs, toutes vos forces, toute votre attention sur Pauline. Vous ne pourriez nous sauver toutes les deux, et moi, je ne regrette pas de mourir. Si vous cherchiez à me sau-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 6 juillet 1867.

UNE

VIEILLE FILLE

PAR LÉO.

CHAPITRE VII.—Suite.

— Il n'y a pas du danger, mon amie, dit-il. Je ne suis pas bien habile, mais nous serrons la côte, et d'ailleurs, comme vous dit Samuel, en cas d'accident, vous auriez affaire à de bons nageurs.

Le batelier arrivait en ce moment, sa casquette à la main, un peu vacillant, un peu échauffé, bégayant quelque peu, mais plein d'empressement à louer sa barque. Le prix fut bientôt fait, Samuel avec un juron, lui donna la moitié de ce qu'il demandait.

— Mais, monsieur, demanda mademoiselle Dubois au batelier, le temps est-il favorable ? Il fait du vent.

— Du vent ! c'est... c'est pas du vent; c'est de la bise. Ça n'est rien... rien... du tout. Serrez seulement la côte... et... et à moins que ça n'aug-

La reproduction est interdite.

« Samedi. J'annonce avec un sentiment d'horreur que je viens de recevoir à l'instant le télégramme suivant de la Nouvelle-Orléans :
« De Vera-Cruz m'arrive la nouvelle télégraphique de la condamnation et de la mort de l'Empereur Maximilien. Juarez est en possession du cadavre. »
« Cette dépêche est signée par le capitaine de vaisseau Groller, la nouvelle n'est pas encore connue au ministère des affaires étrangères. J'apprends, en outre, que Maximilien a été fusillé et que l'exécution a eu lieu le 19 juin, à 7 heures du matin. »

« Signé : Wydembruck. »
Comme les dépêches ci-dessus n'ont pas détruit entièrement l'espoir, si faible qu'il soit, d'une erreur commise, le gouvernement impérial Autrichien a immédiatement avisé, par le télégraphe, l'ambassadeur impérial à Washington, baron de Wydembruck, d'avoir à recueillir les informations les plus précises sur la nouvelle en elle-même et sur tous les détails de l'événement qu'elle rapporte et à en dresser un rapport immédiat. Jusqu'à ce moment, la réponse n'est point parvenue. A Paris, également, où le gouvernement impérial s'était adressé dans le même sens, on n'a encore aucune information. La nouvelle de la destinée déplorable de l'Empereur Maximilien a produit ici une impression d'autant plus profonde et pénible que les derniers avis officiels tendaient à faire prévoir une tournure des choses favorable.

Vienne 1^{er} juillet. — Les journaux de Vienne publient la communication suivante qui paraît officielle :

« Il n'est pas sans intérêt de connaître les démarches que le gouvernement impérial Autrichien a entreprises depuis plusieurs mois dans le but de conjurer la terrible catastrophe dont la nouvelle vient d'arriver ici. »

« Déjà au moment de la retraite des troupes françaises S. Majesté l'Empereur d'Autriche, partant de cette pensée que l'Empereur Maximilien quitterait Mexico en même temps que le maréchal Bazaine, jugea opportun d'examiner la question de savoir s'il n'y avait pas lieu de rendre à l'Empereur Maximilien, le retour plus facile en le réintégrant dans tous les droits d'agnat auxquels il avait renoncé avant son départ pour Mexico. S'il ne fut pas donné suite immédiatement à cette idée, la raison en est que, sans parler d'autres droits légitimement acquis qui étaient en question et qui demandaient un mûr examen, l'Empereur Maximilien restait à Mexico et continuait la lutte avec les forces indigènes qui étaient à sa disposition. »

« Lorsque la nouvelle de sa capture parvint ici, tout fut mis en œuvre pour provoquer en sa faveur une intervention diplomatique de toute l'Europe. »
« Déjà auparavant, l'ambassadeur d'Autriche à Washington avait reçu mission de s'adresser au gouvernement des Etats-Unis de l'Amérique du Nord et de leur proposer leur intervention et à leur action diplomatique pour le cas où un danger aurait menacé l'Empereur Maximilien. »

« On sait que M. Seward a donné suite à cette instance et que le gouvernement Américain employa ses bons offices dans ce sens auprès de Juarez. »
« Lorsque la capitulation de l'Empereur Maximilien eut été connue, la France, l'Angleterre, la Russie et la Prusse chargèrent leurs ambassadeurs à Washington de joindre leurs efforts à ceux de l'ambassadeur Autrichien à l'effet de sauver la vie de l'Empereur. »

« Toutes les puissances s'employèrent dans ce sens, et la reine Victoria en particulier ajouta, qu'il s'agissait de « sauver la vie d'un proche parent qui lui était cher. »

« Un motif d'espérer s'offrit encore lorsqu'on eut apprécié les raisons à l'aide desquelles l'ambassadeur de Juarez à Washington, Romero, essayait de justifier les mesures rigoureuses prises contre l'Empereur Maximilien. Ces raisons s'appuyaient essentiellement sur la considération que l'Empereur Maximilien demeurerait toujours prétendant, qu'il continuerait à rassembler autour de lui les personnages turbulents du Mexique et par suite à maintenir le pays dans un état permanent d'agitation. Dès lors, il fut résolu sans retard dans le conseil de la famille impériale autrichienne que l'Empereur Maximilien rentrerait dans »

ver, ajouta-t-elle avec résolution, je vous repousserais. Elle étendait la main en parlant ainsi, et sa pose, son air, sa voix, tout était sublime. Albert la contemplant, quand il sentit Pauline s'attacher à ses genoux en criant :

— Qui ! oui ! sauvez-moi ! C'est moi qu'il faut sauver.

Il la repoussa du pied et marcha vers Marie. Ils se regardèrent; jamais regard n'échangea plus profondément deux âmes. Albert entoura de ses bras la taille de son amie et lui dit :

— Nous allons mourir ensemble. Je vous aime ! A leur pieds, Pauline burlait de terreur; et Samuel, pâle, éperdu, ramait comme un fou, se consumant dans une ridicule impuissance. Mademoiselle Dubois dit encore :

— Sauvez Pauline ! — Je ne le puis, répartit Albert, et plutôt que de vivre avec elle, je préfère mourir avec vous ! — Albert ! cher Albert ! murmura-t-elle avec l'accent d'une tendresse profonde en lui rendant son étreinte.

Une vague les couvrit et les renversa au moment où Samuel jetait ce cri : « Nous sommes sauvés ! » Ils n'étaient qu'à peu de distance d'Evian, d'où l'on avait aperçu leur danger. Une chaloupe qui venait à leur secours arriva près d'eux comme ils enfonçaient, et les sauva. Un quart d'heure après, ils abordaient à Evian. Pauline était évanouie. On les conduisit dans un hôtel où ils reçurent les soins nécessaires. Au sortir de son évanouissement, Pauline eut une crise de nerfs; sa sœur la veilla toute la nuit.

Le lendemain, ils prirent passage sur le bateau à vapeur qui va de Genève à Lausanne en touchant les côtes de la Savoie. Ils étaient tous les quatre pâles et fatigués; mais Albert était sombre et triste, et Pauline semblait confuse. Ils évitaient l'un et l'autre de se parler. (La suite au prochain numéro.)

tous ses droits de dernier agnat, qu'on s'appliquait à obtenir de lui la plus complète renonciation à ses droits comme empereur du Mexique et à fournir les garanties nécessaires pour l'accomplissement de l'exécution de cette renonciation. »

« On expédia télégraphiquement à l'ambassadeur Autrichien à Washington des instructions dans ce sens. »

« M. Seward s'est empressé à nouveau d'employer activement ses bons offices. Malheureusement, les nouvelles qui viennent d'être publiées attestent que les efforts ont été sans succès. »

« La question d'une rançon n'a jamais été soulevée. A la cour impériale Autrichienne on eût été pleinement disposé à acquiescer à une rançon. Mais ici, à plus grande prudence était commandée. Il fallait éviter d'éveiller la pensée d'un empiètement sur la juridiction du conseil de guerre qui avait ouvert le procès; ce qui aurait aggravé la situation de l'Empereur Maximilien. Cette dernière considération prévalait aussi lorsque fut agitée la question de savoir s'il n'y avait pas lieu d'envoyer à Juarez une personne de confiance. On renouça à ce parti, attendu que abstraction faite de la tournure fâcheuse que cette démarche aurait pu donner à la destinée de l'Empereur Maximilien, Juarez lui-même aurait été compromis si elle avait été découverte. »

Ferdinand-Maximilien-Joseph, archiduc d'Autriche, né le 6 juillet 1832, avait accepté, le 10 avril 1864, la Couronne Impériale du Mexique.

Il allait accomplir sa trente-cinquième année.

La mort plonge dans un deuil bien profond la famille impériale d'Autriche et la famille royale de Belgique. Les manifestations sympathiques de l'opinion publique ne manqueront pas, du moins, à cette grande infortune.

L'Empereur Maximilien, n'écouant que son courage et les instincts chevaleresques de sa race, avait refusé, — malgré les plus pressants conseils, de quitter le sol du Mexique avec l'armée française. Il est allé ainsi, avec une intrépidité rare au-devant de la trahison et de la mort.

M. de La Guéronnière a écrit dans la France d'hier au soir une page éloquent, qui traduit avec une brûlante énergie le sentiment public.

Nous en détachons les lignes suivantes :

« Honte ! honte éternelle à ces bureaux, qui souillent la liberté, au nom de laquelle ils commettent de tels crimes, et qui impriment à notre civilisation cette tache de sang. »

« Après cela, au moins, nous espérons qu'il n'y aura plus de Juaristes en France. »

« Qui donc pourrait se dire l'ami de Juarez, qui tue un roi désarmé, et de Lopez, le traître, qui livre un bienfaiteur endormi ? »

« Car ils ne l'ont pas vaincu, ce noble fils des Habsbourg, le digne héritier de son père, l'Empereur Maximilien, ils ont trompé les sentinelles, et, comme de lâches voleurs, ils ont pris leur butin, quand il n'y avait personne pour le défendre. Ils ont mis la main sur un empereur désarmé; ils ont cerné les braves officiers qui l'entouraient, et, sans un coup d'épée, avec quelques onces d'or, la république mexicaine fait son œuvre. »

« Nous avons espéré que la Providence éviterait à notre siècle de si grandes épreuves. Nous nous trompions; il nous était réservé de voir l'un des plus grands crimes de l'histoire. Chez nous aussi, il y a eu des sacrifices sanglants; nous avions vu immoler un roi parce qu'il était roi, et une reine parce qu'elle était reine, et sans que son titre de femme et de mère ait pu la sauver. On ne s'en souvient pas assez. Il faut cependant s'en souvenir pour détester les passions qui enfantent de pareils forfaits. »

« Or, voilà un terrible rappel qui, venant de l'autre côté de l'Atlantique, retentira dans le monde entier. Une protestation ardente va s'élever du fond de la conscience universelle. Elle sera le châtiement des meurtriers; elle sera aussi la revanche du droit éternel et de la sainte humanité. »

Est-ce assez ? Non. En de telles extrémités, il ne suffit pas de réprocher, châtier est nécessaire. Le platonisme serait ici duperie. Le monde civilisé doit à la violence bestiale une efficace leçon. Que doit-elle être ? Nous n'en savons rien; mais il faut qu'il y en ait une. Sans cela où serait la sécurité universelle, permanente ? Et qui nous dit qu'après le meurtre de son adversaire désarmé, Benito Juarez n'a pas ordonné de Vèpres mexicaines ?

Pour extrait : A. Layton.

Correspondance Parisienne

Paris, 3 juillet 1867.

La nouvelle d'un triste événement circule depuis hier à Paris avec une persistance qui équivaut presque à une confirmation. La note que le *Moniteur* publie ce matin (*), bien que conçue encore en termes dubitatifs, n'est pas faite pourtant pour diminuer la pénible impression qui s'est emparée de tous les esprits.

Faut-il que le caractère non officiel de la nouvelle nous fasse encore douter de la perpétration du crime odieux auquel cette note fait allusion ? Faut-il toujours croire que les adversaires de Maximilien ne se seront pas souillés de ce lâche assassinat dont on les a fausement accusés à plusieurs reprises, et dont ceux de leur parti ont déjà eu soin de les déclarer incapables ? Faut-il espérer enfin qu'ils n'aient pas poussé l'aveuglement jusqu'à se charger de la terrible responsabilité d'un pareil attentat ?

J'avoue que toute espérance à cet égard est maintenant bien faible. Cependant, en raison de la gravité même du malheur, il faut savoir attendre jusqu'à la dernière heure les preuves les plus évidentes et retenir les paroles de flétrissure qui sont prêtes à tomber de tous les côtés sur les têtes des coupables.

Parmi les fêtes contremandées, il en était une spéciale au Ministère de l'Intérieur. MM. les Préfets présents à Paris, s'étaient entendus pour offrir un banquet à Son Excellence le marquis de La Valette. En présence de l'anxiété du monde officiel, il a fallu

(*) Voir cette note au Bulletin politique.

renoncer à la réalisation d'une pensée qui fait honneur au Ministre et aux administrateurs de son département.

La Compagnie universelle ou Canal maritime de Suez vient d'obtenir un succès complet, dans le procès qu'elle avait intenté contre le *Journal des Travaux publics, Le Conseiller et La Correspondance autographiée* poursuivant la Compagnie de leurs attaques les plus injustes et se livrant à tous les écarts d'une polémique intéressée. C'est contre ces abus de publicité que la Compagnie a réclamé l'appui tutélaire de la justice. Sa cause était gagnée, dès l'an dernier, devant la première chambre du tribunal civil de la Seine; mais le jugement ayant été frappé d'appel par les condamnés, l'affaire revenait devant la Cour le 31 mai dernier. Après quatre longues audiences, le jugement de première instance a été confirmé. Il en résulte que l'ensemble des dommages-intérêts s'élève, pour les trois journaux poursuivis, à 210,000 francs. C'est ce qu'on peut appeler de l'argent jeté dans l'eau. Mais il ne sera pas entièrement perdu, car il paiera une excellente leçon de morale. Le ministère public a prouvé par des vérifications, que, seul il avait le pouvoir de faire, que dans cette circonstance les écrivains qui s'armaient d'un vain prétexte de bien public n'étaient que des agitateurs. C'est à ce point de vue que la Compagnie s'était engagée dans ce procès. Elle ne poursuivait point la discussion même erronée. Elle poursuivait la spéculation de mauvaise foi usant de la plume pour servir ses calculs de Bourse.

Pour extrait : A. Layton.

CHRONIQUE LÉGISLATIVE

La discussion générale du budget se continue, au Corps législatif.

La séance d'hier a été consacrée à des discours de MM. de Saint-Paul, Picard, du Mirail, Jules Simon et Rouher.

MM. Picard et Jules Simon ont été d'une grande violence. M. Rouher leur a répondu. Nous recevons sur la séance de mercredi le télégramme suivant :

Paris, 4 juillet.

Plusieurs orateurs ont été entendus; M. Lanjuinais, le premier, pris la parole.

Après une discussion assez vive entre MM. Lanjuinais, Pelletan et les ministres Rouher et Baroche, M. Thiers a déclaré ajourner son discours sur le Mexique à cause de la mort de l'empereur Maximilien.

La discussion générale est close.

Pour extrait : A. Layton.

Revue des Journaux

JOURNAL DES DÉBATS.

M. P. Davis, secrétaire de la rédaction, s'exprime ainsi dans le *Journal des Débats* au sujet de la cérémonie solennelle de la distribution des récompenses aux exposants : « L'événement du jour, c'est la cérémonie de la distribution des récompenses aux exposants du Champ de Mars et le discours prononcé à cette occasion par l'Empereur. Le complet rendu de la grande fête de l'industrie a été mis sous les yeux de nos lecteurs, et nous n'avons rien à y ajouter. Quoique cette fête fût d'un caractère essentiellement pacifique, elle a eu pour accompagnement des salves d'artillerie. Mais on sait que le canon est inévitablement appelé à faire sa partie dans toutes les solennités publiques comme pour venir en aide à la voix humaine, qui, pour elle-même, n'est pas assez retentissante pour exprimer l'enthousiasme général. Cela prouve seulement que l'homme ne possède que des moyens très restreints, on peut même dire uniformes et toujours broyants de manifester les sentiments divers qui l'agitent, et que le canon, comme la langue d'Esop, est tantôt une excellente et tantôt une détestable chose, selon les discours qu'on lui fait tenir. — L'Empereur a célébré les triomphes de l'industrie par des paroles dignes d'un si grand sujet, et qui ont été accueillies par de vifs applaudissements. Il y a pourtant dans ce discours, que toute l'Europe aura bientôt sous les yeux, une phrase dont la portée nous échappe. L'Empereur a dit que nos institutions « toléraient parfois jusqu'à la licence. » Et cependant la lettre impériale du 19 janvier reconnaissait le moment opportun pour accorder de nouvelles libertés au pays. »

La visite du Sultan est pour le *Journal des Débats* l'occasion des réflexions suivantes placées en tête de son bulletin, signé P. David secrétaire de la rédaction :

Le voyage du Sultan à Paris n'a pas, plus que celui des autres souverains qui ont accepté l'hospitalité française une caractère politique. Il sera cependant difficile de ne pas attacher une importance toute particulière à la visite d'un monarque qui n'est pas seulement l'arbitre d'un empire de 38 millions d'hommes, mais encore le chef d'une religion où l'on compte 200 millions d'adhérents. De tous les Etats Européens et chrétiens, la France est le premier qui est eu l'honneur d'une pareille démarche, et c'est justice; car de tous les Etats, la France est le premier aussi qui ait formé des alliances avec les Sultans et conclu avec eux des traités de commerce ou d'amitié, donnant ainsi l'exemple d'une politique affranchie de préjugés religieux. C'est elle qui a le plus

contribué à ouvrir à la Turquie moderne l'accès des conseils de l'Europe. Jadis son pavillon seul protégeait, dans les mers de l'Orient les vaisseaux de toutes les nations chrétiennes et l'Angleterre elle-même, au temps de la grande Elisabeth, n'y naviguait qu'à l'abri des fleurs de lis. En remontant plus haut encore dans l'histoire, nous nous rappellerons que le mot magique de Franghestan, rendu illustre et redoutable par les exploits de nos croisés, symbolisant dans l'Asie musulmane l'occident tout entier.

« Les révolutions que le temps a produites, ont modifiées sur bien des points les rapports des peuples et des souverains; mais elles n'ont pas brisé les liens qui les unissaient. Ainsi de longs souvenirs recommandent à notre hospitalité bienveillante et courtoise l'héritier des Mahomet et des Soliman, le prince qui, marchant sur les traces de son frère et de son père, fait les plus généreux efforts pour abaisser les barrières qu'élevé entre les deux mondes de l'Orient et l'Occident l'opposition des mœurs et de la religion. »

L'UNION.

On lit dans l'Union, sous la signature Raphaël Plauzoles :

« Nous nous trompons, paraît-il, en disant, des actes de barbarie accomplis à Sheffield, qu'ils étaient isolés. Plusieurs faits semblables viennent de se passer à Londres. Dans l'un des quartiers de cette ville, un ouvrier, ne faisant partie d'aucune association de travailleurs et nouvellement entré en place, a été saisi, renversé, frappé à coups de poings et à coups de pieds, mis hors d'état de retourner chez son patron. Ailleurs, dans Bow-Street, un autre ouvrier a été poursuivi, vers le soir, par une bande armée, assailli à coup de couteaux et laissé sur la place avec une blessure au front. Le but des malfaiteurs était de crever les yeux de cet homme, afin, sans doute, qu'il ne pût de sa vie retourner à l'atelier. »

« Voici donc les ouvriers anglais qui vivent sous le régime de la terreur. Ils ont abandonné leur liberté à quelques chefs barbares qu'ils ont choisis ou qu'ils subissent, s'ils n'osent point la reprendre et nous ne voyons pas qu'il se forme au sein de ces féroces compagnies quelque association d'hommes courageux pour secouer un joug si dur. Ils ne résistent pas plus qu'un bétail qu'on destine à l'abattoir. »

CONSTITUTIONNEL.

On lit dans le *Constitutionnel*, sous la signature Paulin Limayrac :

« L'opposition n'avait pas été violente depuis quelques jours au Corps législatif, elle croyait avoir perdu son temps et a voulu prendre sa revanche. Il n'est pas d'accusations que M. Ernest Picard et M. Jules Simon réunis n'aient dirigées contre le gouvernement, tant au sujet de notre politique intérieure que de notre politique du dehors. Dans ce double réquisitoire, le parti pris éclate à chaque mot et l'on ne sent pas moins dans le langage académique de M. Picard l'hostilité systématique et la résolution formelle de tout trouver mauvais et de nier le jour en plein midi. »

« La France n'est pas libre ! La France n'est pas prospère ! La France est abaissée ! Voilà ce qu'ose soutenir l'opposition en présence d'une presse qui dit tout, en présence de l'accroissement incessant de la fortune publique, et à l'heure même où les souverains, les princes et les peuples d'Europe, attirés par l'irrésistible prestige de Paris, font en quelque sorte de la capitale de la France, la capitale du monde civilisé ! »

« A ces attaques de l'opposition, si intempestives mais toujours prévues, qui, malgré leur invraisemblance et leur peu de fondement, peuvent porter le trouble dans certains esprits, M. le Ministre d'Etat a opposé les réponses les plus victorieuses puisqu'elles étaient basées sur la vérité et les faits. Dans la question financière, M. Rouher a substitué à de vagues déclarations des chiffres précis, et il a démontré que ce que les orateurs de l'opposition appellent un gaspillage est l'ordre le plus rigoureux qui ait jamais existé dans les finances d'un pays, et que les prodigalités, toujours pour parler comme l'opposition, ont pour résultat d'élever le niveau de la richesse publique et de la prospérité générale. Voilà vraiment de bien coupables prodigalités ! »

« Dans les questions politiques proprement dites, l'illustre orateur n'a été ni moins précis ni moins convaincu. L'immense majorité de la Chambre s'est associée à ces démonstrations éloquentes, auxquelles rien ne manquait, pas même l'ironie. M. Rouher, en effet, a relevé avec le plus rare à propos un mot échappé à M. Picard qui avait osé parler du *calme effrayant* qui règne dans le pays, comme d'un véritable péril. Le calme effraye donc M. Picard et l'opposition ! Il leur fait, à ce qu'il paraît, un pays troublé, inquiet, orageux. Cette

naïveté est un trait de lumière, surtout si on rapproche cet aveu de M. Picard de la fête que viennent de célébrer les émigrés de Londres à l'occasion des terribles journées de Juin.

« La mauvaise politique, c'est celle qui donne le calme à la France; la bonne politique, celle d'où sortent les journées de Juin ! »

« Le Corps législatif a couvert d'applaudissements le discours de M. le ministre d'Etat, qui venait de venger si éloquemment le bon sens et la vérité. »

Pour extrait : A. Layton.

Nouvelles du jour.

Dans les cercles politiques, dans la salle des conférences, au Luxembourg et au Palais-Bourbon, à la Bourse, parmi les visiteurs de l'Exposition, en un mot le public tout entier ne s'occupe que du crime odieux dont l'Empereur Maximilien a été victime. Les avis télégraphiques des départements constatent que l'émotion n'y est pas moins générale et indignée. On parle d'une protestation collective des puissances, y compris les Etats-Unis. C'est insuffisant. Il faut que le Mexique soit hors le droit des gens et de l'humanité. Ne s'y est-il pas mis lui-même ? Que le crime châtié soit au moins une leçon imposée par la civilisation à la barbarie !

— La discussion du Budget a continué aujourd'hui au Corps législatif. Les préoccupations publiques, absorbées dans le drame mexicain, ne laissent qu'une part secondaire d'attention à ces débats, qui présentent pourtant un très vif intérêt.

M. Rouher, répondant à un discours violent de M. Picard et à une harangue sarcastique de M. Jules Simon, a démontré que ce qui a fait, depuis quinze ans, la sécurité du pays et la popularité de l'Empereur, c'est d'avoir marché, malgré l'opposition, dans la voie conservatrice, servant ainsi la liberté, le progrès qui ne saurait être que compromis par les exagérations soi-disant démocratiques. Ce qui a fait le calme du présent fera la prospérité de l'avenir, a dit l'honorable ministre. La Chambre a applaudi cette affirmation, qui est une vérité historique.

Le Sultan assistera, dit-on, dans la tribune réservée du président, à la séance.

— Les ministres se sont réunis aujourd'hui, en conseil sous la présidence de l'Empereur, au palais des Tuileries. On dit que la question d'une protestation contre l'attentat du 19 juin, y a été discutée.

— De même que la revue qui devait avoir lieu aujourd'hui aux Champs-Élysées, la représentation de Gala annoncée pour demain, à l'Opéra, est ajournée.

— Les préfets en ce moment à Paris, s'étaient entendus pour offrir à M. le Ministre de l'Intérieur, un banquet qui devait avoir lieu ce soir. Par suite des nouvelles du Mexique, M. de La Valette a fait connaître aux commissaires qu'il ne pouvait se rendre à leur invitation.

— Lord Derby est gravement malade.

— Le Sultan partira de Paris le 13 juillet, pour se rendre en Angleterre, où il séjournera cinq jours, de là, il ira à Bruxelles, puis il se rendra à Vienne et il rentrera dans ses Etats par le Danube.

— Victor Hugo est à Paris depuis deux jours. Il a dû assister hier au Théâtre Français à la représentation d'Hernani. Victor Hugo est arrivé en France par le Havre, sur le bateau de Southampton.

— M. le Ministre de l'Instruction publique continue sa tournée universitaire. De Marseille il se dirigera vers la Lozère, l'Aveyron et les départements du centre méridional. M. Duruy n'est attendu à Paris qu'à la fin du mois. La distribution des prix aura lieu du 10 au 14 août, selon les convenances locales, dans les collèges et lycées de l'Empire. La solennité scolaire, pour les lycées de Paris et de Versailles, est fixée, dit-on, au 12 du même mois.

— Le Prince Impérial est attendu à Bagnères-de-Luchon lundi prochain. C'est la villa Bertin que le Prince doit habiter. On fait, en ce moment, à cette résidence, des appropriations nécessaires pour le séjour du jeune Prince.

— C'est prématurément que plusieurs feuilles de Paris assignent telle ou telle date, tantôt le 15 ou le 22 juillet, tantôt le 29 juillet ou le 4 août, pour les élections des conseils généraux. Rien n'est décidé à cet égard.

— Le Times donne une nouvelle fort intéressante :

On lui écrit de Rome que tous les évêques de la catholicité vont recevoir les droits de citoyens romains.

Le collège des cardinaux se composera à l'avenir des membres choisis parmi toutes les

ations, en proportion de la population catholique de chacune d'elles.

Le trône pontifical reviendrait, par conséquent, ce qu'il était encore sous Adrien IV, accessible à tous les membres du clergé catholique, sans distinction de nationalité.

Tout le monde comprendra la haute portée politique d'un pareil événement.

— La Chambre des mises en accusation de la Cour impériale a tenu jeudi, une audience exceptionnelle. Elle a examiné le dossier composant l'instruction de Berezowski.

L'arrêt vient d'être rendu. Berezowski est renvoyé devant les assises.

On disait aujourd'hui que, outre les seize témoins cités par le parquet, on entendrait trois ou quatre autres témoins mandés par le défenseur, entre autres le général et le colonel sous les ordres desquels Berezowski a combattu, afin d'expliquer au jury les antécédents de l'accusé.

— Vendredi 5 juillet, à 2 heures, festival solennel des Orphéons de France au palais de l'Industrie; 8,000 chanteurs exécuteront, sous la direction de M. Georges Hain, les morceaux les plus remarquables de Rameau, Boieldieu, Adam, Halévy, Félicien, David, Ambroise Thomas, Gounod, Laurent de Rillé. La musique de la garde de Paris, dirigée par M. Paulus, accompagnera un chœur tiré de la dernière œuvre de Meyerbeer.

Pour extrait : A. Layton.

Chronique locale.

CALENDRIER DU LOT.

DATE	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.
11	Jeudi	s. Alithe.	
12	Vendr	s. Jean-Galbert	Marmignac, Bretenoux.
13	Samed	s. Anacle.	Laverantière.

☉ N. L. le 4, à 9 h. 48 m. du soir.
 ☽ P. Q. le 8, à 5 h. 44 m. du soir.
 ☼ P. L. le 16, à 8 h. 5 m. du soir.
 ☾ D. Q. le 31, à 4 h. 53 m. du soir.
 ☊ N. L. le 31, à 4 h. 34 m. du matin.

M. le Préfet du Lot, a reçu pour être transmises à l'Empereur les Adresses des Conseils municipaux dont les noms suivent :

Rouffiac; — Laresses; — Espère et l'Instituteur; — Planioles; — Bétaille; — Cazillac et l'Instituteur; — Grèzes; — Sénailac près Latronquière.

M. le Préfet, a reçu également des Adresses: Des Instituteurs de: Belfort, Escamps, Esclauzel, Laramière; du vérificateur des tabacs en résidence à Castelnau.

Mercredi dernier, Louise G..., de Cahors, reprise de justice, et poursuivie pour délit d'escroquerie, ayant résolu de se noyer, se jeta (du côté de Regourg) du haut d'un rocher dans la rivière du Lot. Heureusement elle resta sur le rivage d'où le nommé Delom, portefaix, la releva, et la fit transporter chez elle. Louise G... ne s'était fait aucun mal.

On nous écrit de Puy-l'Evêque : Un lamentable accident vient de plonger deux familles de notre ville dans la désolation et de consterner la population tout entière. Les circonstances dans lesquelles cet événement si malheureux s'est produit, l'âge et le caractère intéressant des deux victimes ne justifient que trop ces douloureuses émotions.

Dimanche dernier, 30 juin, les jeunes Costes et Dulac se trouvaient en visite chez une de leur parentes, au village de Pompidou, commune de Soturac. C'était jour de fête votive, et les groupes animés que forment les réunions de ce genre dans nos campagnes, s'étaient massés le long de la route impériale qui traverse l'humble chef-lieu de la commune. Peu sensibles aux distractions bruyantes qui avaient lieu sur ce point, les deux enfants de Puy-l'Evêque, — enfants en effet, car l'un comptait 23 ans et l'autre 13 ans à peine, — regagnèrent le rivage du Lot, voisin de la demeure dont ils étaient les invités, à peu près à 200 mètres en amont de l'écluse dite du Moulinet. Avisant un bateaulet amarré dans ce lieu, le plus âgé proposa à son camarade une promenade sur l'eau. Celui-ci fut entendu combattant cette idée par de timides objections; mais Costes insista, sous l'empire du dangereux attrait qui le tentait, ou plutôt qui le poussait vers une mort à peu près certaine.

L'ouverture des pertuis occasionnée par les travaux en voie d'exécution sur cette partie de la rivière, a tellement augmenté la force du courant qu'il n'était guère possible, une fois le bateaulet décroché, de le guider, de le maintenir sans aucune expérience de la manœuvre, ce qui était le cas de ces deux imprudents. Ils furent aussitôt entraînés dans la direction de l'écluse entr'ouverte. Ici se place une scène d'effroi, de désespoir indescriptible.

Il était environ 8 heures du soir. Préoccupé de ne pas les voir se rendre pour souper, le père d'un des jeunes gens s'était dirigé de son côté vers l'écluse, afin de les appeler. Il arrivait juste au moment où le bateaulet, entraîné par le courant, venait se heurter contre le pertuis et chavirer, engouffrant dans les flots son fils et son parent. Son premier mouvement fut de s'y précipiter à son tour, mais c'était vouloir inutilement partager leur sort. L'enfant lui-même reparaissant un moment au-dessus de l'eau, cria à son malheureux père de ne pas s'exposer à mourir avec eux. Fou de douleur, il leur tendait en vain une perche qu'aucun des deux jeunes infortunés ne put saisir. Moment terrible et vraiment déchirant !

Pour comble de fatalité, tous secours étaient impossibles; les réjouissances de la fête avaient attiré au village tous ceux qui auraient pu les leur porter, et la foule insouciant buvait ou dansait à quelques centaines de pas, tandis que l'abîme silencieux se refermait sur deux victimes, et que le père désolé faisait retentir le rivage de ses cris impuissants !

La mère et la tante, accourues de leur côté, joignaient leurs plaintes et leurs larmes aux siennes. appelant vainement les pauvres noyés, ces enfants tout-à-l'heure pleins de joie et de vie, et qui, quelques minutes écoulées, n'étaient déjà plus que deux cadavres ! Qu'on se représente aussi le désespoir de l'autre mère absente, celle du jeune Costes, instruite seulement le lendemain de cet affreux malheur et condamnée à ne plus revoir ce fils, son unique soutien, qu'elle avait elle-même pressé de se rendre à cette fête pour se distraire des travaux de sa profession !

Etabli depuis peu comme pâtissier dans notre ville, Félix Costes était en effet un modèle de dévouement filial, d'ordre, de politesse et d'aptitude. Laborieux et rangé, il eût su se créer un bel avenir, et la jeunesse de Puy-l'Evêque perd en lui l'un de ses ornements et de ses meilleurs exemples. Il nous est doux et il nous semble utile de déposer cette marque des regrets de tous sur le tombeau de ce jeune et modeste artisan, auquel la miséricorde divine aura sans doute tenu compte de ses bons instincts et de ses heureuses qualités.

Le petit Olivier Dulac était aussi un enfant intéressant et bien doué. Le cri suprême échappé du sein de sa lugubre et soudaine agonie « Papa, nous sommes perdus; ne te noie pas avec nous ! » Ce cri, dis-je, le peint tout entier. Tout le monde s'est, également, associé à la douleur navrante de ses parents, lors qu'on les a vus rentrer à Puy-l'Evêque sans ramener leur enfant, sans même rapporter sa dépouille mortelle, qu'ils avaient passé la journée du lundi à rechercher inutilement. Ce n'est que dans la soirée d'hier, 4 juillet, que les deux cadavres ont été retrouvés près de Fumel. Les obsèques viennent d'avoir lieu dans notre église; les deux cercueils étaient réunis au milieu d'un concours nombreux et affligé. M. Delpech, curé de Puy-l'Evêque, s'est rendu l'interprète du saisissement et du deuil général devant une telle catastrophe; le digne prêtre a fait ressortir naturellement d'éloquents réflexions sur l'incertitude et la brièveté de la vie, sur les chances si éphémères et si tristes de la destinée humaine. — Avant de quitter le cimetière, les nombreux élèves de l'école chrétienne ont voulu adresser un dernier adieu au jeune Dulac, leur condisciple, et déposer des couronnes sur sa tombe. L'un d'eux a prononcé un petit discours très bien senti et accueilli par les larmes de l'assistance, dont cette voix enfantine traduisait fidèlement les impressions.

Le 28 juin dernier, un incendie a éclaté à Gagnac, dans la maison du sieur Koty, cabaretier. Les secours apportés par les habitants du village ont promptement arrêté les progrès du feu. Une partie de la toiture seulement a été brûlée avec environ 1,500 kil. de foin quise trouvaient au galetas. Les pertes sont évaluées à 575 fr. On pense que la malveillance n'est pas étrangère à ce sinistre.

La foire de la St-Pierre, à Gourdon, a été peu importante, à cause probablement de sa coïncidence avec celle de Cahors et de Gramat. Il s'y est fait peu d'affaires, malgré qu'elle fût bien fournie en bestiaux de diverses natures. Il y a eu tendance à la baisse sur le blé.

Ecole des Mineurs de St-Etienne (Loire).

CONCOURS D'ADMISSION EN 1867
Les examens préalables pour les candidats du département du Lot, auront lieu du 1^{er} au 10 août, chez M. Aiguillon, ingénieur des Mines, à Albi (Tarn).

Les candidats devront faire connaître à M. Aiguillon, avant le 25 juillet au plus tard, le jour où ils auront l'intention de se présenter chez lui dans la période ci-dessus fixée.

Chaque candidat, en se présentant à l'examen, devra apporter avec lui pour être remis à l'examinateur :

- 1^o Un extrait régulier de son acte de naissance ;
- 2^o Un certificat de bonnes vie et mœurs, délivré par les autorités du lieu du domicile du candidat ;
- 3^o Une déclaration, dûment légalisée, d'un docteur en médecine, constatant que le candidat a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole ;
- 4^o Les épreuves ou dessins propres à faire apprécier l'habileté du candidat dans les travaux graphiques.

Le programme des connaissances exigées et des conditions à remplir est déposé dans les bureaux de la préfecture et chez M. Aiguillon. Il sera communiqué à toute personne qui se présentera pour en prendre connaissance.

LOTTERIE DE TOULOUSE

Toulouse, 1^{er} juillet.
Voici la liste des billets gagnants à la Loterie de Toulouse, dont le tirage a eu lieu hier au soir, au Capitole :

- 1 lot de 45,000 fr.
N^o 1,420,469.
- 1 lot de 10,000 fr.
N^o 3,498,668.
- 2 lots de 2,000 fr.
N^{os} 2,850,702 — 0,671,330.
- 5 lots de 1,000 fr.
N^{os} 1,933,884 — 0,536,438 — 3,790,250 — 1,469,672 — 3,852,565.
- 10 lots de 500 fr.
N^{os} 1,262,396 — 0,722,023 — 1,267,919 — 3,372,098 — 0,128,992 — 0,019,742 — 2,359,854 — 1,845,746 — 2,190,755 — 3,068,860.
- 40 lots de 400 fr.
N^{os} 3,099,831 — 0,437,428 — 2,330,058 — 1,956,858 — 3,727,347 — 2,866,068 — 3,223,254 — 3,717,182 — 0,369,348 — 0,347,653.

Théâtre.

DIRECTION DE M. GÉRARD DE BEER.
Dimanche 7 juillet 1867.

LA FOI L'ESPÉRANCE ET LA CHARITÉ.

Drame en cinq actes et six parties, par M. Rosier.
Bureau à 7 h. 1/2. — On commencera à 8 h. 1/4

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS

Compositions du 10 au 15 juin 1867.

- Mathématiques élémentaires.
- Physique. — 1 Cahuzac; 2 Bergougnoux.
- Philosophie.
- Histoire. — 1 Villès; 2 Lascombes.
- Mathématiques préparatoires.
- Histoire. — 1 Cayla; 2 Lagard.
- Rhétorique.
- Discours latin. — 1 Lacarrièr; 2 Cayssac.
- Second.
- Histoire naturelle. — 1 Chouet; 2 Gisbert.
- Troisième.
- Instruction religieuse. — 1 Sarrazin; 2 Sol.
- Quatrième.
- Instruction religieuse. — 1 Salgues; 2 Faurie.
- Cinquième.
- Version grecque. — 1 Dupuy; 2 Bourdin.
- Sixième.
- Exercices grecs. — 1 Meyzen; 2 Serrano.
- Septième.
- Instr. religieuse. — 1 Planacassagne; 2 Largeleau.
- Huitième.
- Instr. religieuse. — 1 Peyrissac; 2 Valmary.
- Classe préparatoire.
- Première Division.
- Catéchisme. — 1 Tardieu; 2 Larroque.
- Deuxième Division.
- Catéchisme. — 1 Lavoisot; 2 Cantarel.
- Troisième Division.
- Catéchisme. — 1 Tardieu; 2 Cagnac.
- Enseignement secondaire spécial.
- Deuxième année.
- Histoire. — 1 Capitant; 2 Nouvel.
- Première année.
- Instruction religieuse. — 1 Sarrus; 2 Cambornac.
- Année préparatoire.
- Histoire naturelle. — 1 Montant; 2 Espéret.

Le Prévoiseur, RICHAUD.

Mardi 9 juillet 1867, à la Salle de la Mairie, au Bénéfice de M. CHARLES, ex-artiste du Théâtre :

Grand Concert

Vocal et instrumental, avec le bienveillant concours de M^{me} C., pianiste; de M. S.-S., violoncelliste, et de M. L., violoniste (pour la partie instrumentale), et de MM. Cahuzac, Veyre, Millerat, Pezet (pour la partie vocale). L'affiche du jour donnera les détails.

Mesdames et Messieurs,

Au moment de quitter la ville de Cahors, je profite de l'occasion qui m'est offerte ici, pour vous témoigner encore une fois toute ma gratitude pour l'accueil bienveillant dont vous m'avez toujours honoré. J'espère, Mesdames et Messieurs, que cette bienveillance ne se démentira pas en cette occasion, et que vous voudrez bien venir une dernière fois la montrer à votre très humble serviteur.

CHARLES.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

- Naiissances.
- 4 juillet Croiset (Georges), rue Fénélon.
- Mariages.
- 3 juillet Rascouille (Ch.), charron, et Bouyssou (Marie).
- 5 — Mercadier (Charles), cultiv., et Fraysse (Marie-Célestine).
- Décès.
- 3 juillet Rigambert (Marguerite), 87 ans, rue Donzelle.
- 4 — Planacassagne (Baptiste), sellier, 28 ans, rue Jean XXII.
- 5 — Cazes (Elisabeth), 89 ans rue Donzelle.

Pour la chronique locale : A. Layton.

Obligations du Crédit Foncier.

Le Crédit foncier émet :
Des obligations communales 4 1/2 0/0 de 4 ans, à 8 ans d'échéance,
S'adresser pour obtenir ces obligations sans frais : à Paris, au siège de la Société, 19, rue Neuve des Capucines ;
Dans les départements, aux Recettes des Finances, chez MM. les notaires et chez tous les Correspondants de la Société.

Variétés

L'EXPOSITION DES OEUVRES D'INGRES.

(Voir le Journal du Lot, du 26 juin.)

Si une réaction ne s'opère bientôt, où s'arrêtera donc le dévergondage de tant d'artistes ? Si le mal venait d'illusion malades, il serait plus guérissable. Malheureusement chacun dans ces groupes ou coteries n'a d'autres visées que de faire du bruit; les succès, les médailles, la croix, tout est là; tel est le fond des idées et des mobiles du jour !

Au temps du beau romantisme qui a régénéré l'art en lui donnant une sève nouvelle, qui n'avait aussi ses folies ? Mais on s'envolait échevelé sur un hippogriffe à tous crins pour explorer la région du rêve. Si beaucoup s'y égaraient dans une course effrénée, quelques-uns touchaient les plus hauts sommets de la poésie. Delacroix, après avoir rivalisé avec Dante, incarnait dans les créations de son pinceau l'infini Shakspearien et le faisait retentir dans le mouvement de son dessin et la sonorité de sa couleur. Nos poètes, à la large envergure, ravissaient, par leur lyrisme et leurs chants inspirés, la foule pénétrée d'ardeur et d'enthousiasme.

Il est facile de comprendre pourquoi la couleur eule pouvait répondre à ces fiévreuses recherches.

Bien peu dans ces pléiades, même parmi ceux qui tombaient dans l'absurde, avaient le souci du gain et de l'intrigue; nul surtout n'avait, comme de nos jours, la jalousie de la supériorité. On attaquait Ingres parce qu'on le croyait un ennemi; on était injuste puis qu'il était, à sa manière, un novateur par l'invention et le style de son dessin, par exemple, dans l'Angélique, tableau complètement romantique. Plusieurs, du reste, ayant en tête Decamp, le défendaient ou plutôt le soutenaient avec énergie. Mais qui n'eût pardonné à ceux qui se trompaient si naïvement!

Que d'illusions, que d'entraînements tout le monde avait alors! Ainsi tous les jours on s'attendait à voir briller dans la poésie ou dans l'art, un nouveau coloriste avec l'étoile du matin. Hélas! on s'apercevait souvent qu'il n'était apparu qu'un ver luisant d'une clarté tremblotante....

Au moyen d'une courte digression, je crois utile de caractériser ici l'esprit de l'époque qu'Ingres a traversée. Je le tenterai en particulier un peu cette situation. Je vais donc citer l'exemple de M. Diaz, parce que ce coloriste, dans le fort de son succès, était connu par son opposition acharnée contre Ingres et parce qu'il personnifie les exagérations d'artistes de mérite mais d'une organisation très-limitée que M. Baudelaire (1) appelait des enfants gâtés. Ceux-là reprochaient à Ingres de voir et de peindre tout en gris; oui, gris perlé, répliquait ce dernier fièrement. Ne croit-on pas entendre Mozart, après la représentation des Noces de Figaro, répondre à l'Empereur d'Autriche qui lui disait: « Beaucoup de notes, M. Mozart. — Pas une de trop, Sir! »

Done, M. Diaz, entre autres, s'était cru de bonne foi maître de tous les soleils du firmament, parce qu'il trouvait un petit rayon de coloriste dans le paysage et dans les figurines de genre. Tant qu'on ne rencontrait qu'une seule œuvre, ou à la fois deux ou trois au plus, on les couvrait d'ort, c'est le mot. Un

(1) Voir les Salons de ce poète avant et après 1848.

beau jour, l'agréable enluminure se chargea d'une sorte de buée ou de teintes crayeuses. Plus de charme, plus d'harmonie, plus de ces gais petits rayons qui jetaient un mirage sur le vide du dessin, du modelé et de la conception. Tout-à-coup, à l'hôtel des ventes, on s'aperçut que tant de centaines de toiles n'en formaient à peu près qu'une. Le pauvre ver luisant s'était éteint!

Et bien, ce sont les boutades de cet artiste contre Ingres qui défrayent encore les ateliers. On connaît cette fameuse sortie: « Qu'on m'enferme avec lui dans une tour, pourvu qu'il n'ait point d'estampes. J'en sortirai peut-être (ce peut-être paraîtra modeste) avec un chef-d'œuvre, et lui avec rien. »

Ces sorties burlesques tournèrent au haut comique lors de l'exposition particulière de la Vierge d'Hostie; quelques amis voulant convaincre M. Diaz des beautés de cette œuvre, l'entraînèrent devant la Vierge. Madame Ingres, silencieuse et sévère, tricotaît dans un coin. A peine entré, le coloriste pittoresque fut en proie à des contorsions de mauvais goût. Ses amis redoutant un éclat le poussèrent hors de l'atelier. Il n'en avait pas franchi le seuil que, d'un ton de triomphe, il s'écriait: « Je vous l'avez bien dit, c'est de l'imitation, du décalque... Je vous en ferai, moi, une Vierge; je ne vous demande que deux jours. » Solennellement, il jura de concevoir sa vierge immaculée en invoquant le Saint-Esprit. On attendait cette conception miraculeuse; lorsqu'un ami, ignorant ce serment redoutable, pénétra le matin du troisième jour dans le sanctuaire. Pour achever son chef-d'œuvre, M. Diaz donnait quelques glacis et retouches. Extase de notre visiteur. « N'est-ce pas, lui répliquait son hôte, que c'est beau?... Voilà un triomphe pour le romanisme. Qu'en pensez-vous vraiment? Sois sincère. — C'est, par ma foi, superbe, s'écrie l'autre avec enthousiasme; la belle Turque! On devine la confusion du coloriste qui, au lieu d'une Vierge, avait enfanté une odalisque. Lorsque le mot circula, un fou rire s'empara de ses amis; après vingt ans, on en parle encore dans les ateliers.

Tel est le sort réservé aux exagérés ou aux fanatiques de toute espèce. Ces grands hommes d'un jour passent bien vite ou restent sur le carreau, et l'on voit, au contraire, grandir avec le temps ceux qu'ils voulaient abattre.

(Extrait de la Revue Libérale) (La suite au prochain numéro).

GUÉRISON de la PHTHISIE PULMONAIRE et de la bronchite chronique.

A l'aide d'un traitement nouveau. — Brochure in-8° de 112 pages, 6° édit., par le docteur Jules Boyer. On reçoit franco cet ouvrage, en adressant 1 fr. 50 c. e. en timbres-poste, au docteur Jules Boyer, boulevard Magenta, 174, ou à l'éditeur A. DELAHAYE, place de l'Ecole de Médecine, à Paris.

DEPARTEMENT DU LOT.

Arrondissement de Cahors.

Commune de Montcuq.

Publication du Plan parcellaire.

Chemin vicinal ordinaire de deuxième classe, numéro 6, de Montcuq à Ste-Croix, partie comprise dans la commune de Montcuq.

Exécution de l'article 5 de la loi du 3 mai 1844.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Avis au Public.

Le Maire de la commune de Montcuq donne avis que le plan parcellaire des terrains à occuper par le chemin vicinal ordinaire de

deuxième classe, numéro 6, de Montcuq à Ste-Croix, présenté par Monsieur l'Agent-voyer en chef du département du Lot, en exécution de l'article 4 de la loi du 3 mai mil huit cent quarante-et-un, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, a été déposé ce jourd'hui, au secrétariat de la mairie, et qu'il y restera pendant huit jours francs au moins, du sept au quatorze juillet mil huit cent soixante-sept inclusivement, conformément aux prescriptions de l'article 5 de la même loi.

On pourra prendre connaissance dudit plan, sans déplacement, pendant le délai de la publication. Les personnes qui auraient à réclamer contre sa teneur sont invitées à présenter dans le même délai, leurs réclamations par écrit, ou à venir les faire verbalement à la mairie.

Fait à la mairie de Montcuq, le six juillet mil huit cent soixante-sept.

Le Maire, Signé: TACHARD.

Dernières Nouvelles.

On lit dans la partie non officielle du Moniteur:

« La nouvelle qui s'était répandue depuis plusieurs jours et qui avait soulevé dans tous les cœurs une profonde indignation est arrivée officiellement d'Amérique. L'empereur Maximilien a été fusillé, le 19 juin, sur l'ordre de Juárez, par les misérables entre les mains desquels il était tombé.

L'empereur, par suite de la mort de S. M. l'empereur Maximilien, a pris le deuil pour 30 jours. Les 15 premiers jours seront portés en deuil ordinaire et les 15 autres en petit deuil.

Pour tous les extraits et articles non signés: A. Layton.

OUVRAGES DE A. PRÉTERRE CHIRURGIEN-DENTISTE.

LAURÉAT DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS ET RÉDACTEUR EN CHEF DE L'ART DENTAIRE, 29, Boulevard des Italiens, à Paris. EXTRACTIONS ET OPÉRATIONS DENTAIRES sans souffrance par le protoxyde d'Azote. Brev. s. g. d. g. — Brochure franco, 1 fr. CONSEILS AUX PERSONNES QUI ONT PERDU DES DENTS Brochure franco 1 fr. DENTITION DES ENFANTS CONSEILS AUX MÈRES DE FAMILLE Brochure franco 1 fr. DES BLIXIRS ET POUDES DENTIFRICES Avantages et inconvénients. — Notice sur la poudre et l'ÉLIXIR PRÉTERRE. — Brochure franco 1 fr. LES DENTS, CONSERVATION MALADIES, INFLAMMATIONS DES GENÈVES, Ebranlement et déchaussement (dents artificielles). — 1 vol. franco, 2 fr.

LIBRAIRIE UNIVERSELLE DE J.-U. CALMETTE A CAHORS. HISTOIRE DE FRANCE, populaire, par HENRI MARTIN, illustrée de 500 dessins, — 200 livraisons à 10 cent.; soit 20 séries à 4 fr. 40 HISTOIRE DE LA REVOLUTION FRANÇAISE, par M. THIERS, 20 séries illustrées par le même, à 4 fr. 40 HISTOIRE DU CONSULAT, 7 séries, (complet) à 4 fr. 40 HISTOIRE DE L'EMPIRE, par le même — 28 séries à 4 fr. 40 cent., les séries 1 à 20 sont parues. 4 fr. 10 HISTOIRE DES GIRONDINS (complète), 20 séries à 4 fr. 10 GÉOGRAPHIE ILLUSTRÉE DE LA FRANCE et de ses Colonies par JULES VERNE et THÉOPHILE LAVALLÉE — illustrée de 410 gravures, par CLERGEY et RIOT — et 410 cartes, par CONSTANT et SÉDILLE, formant 110 livr. à 40 c. ou 10 séries à 4 fr. 10 MÉMOIRE DE GUIZOT, tome 8° et dernier à 7 fr. 50 DICTIONNAIRE DE MATHÉMATIQUES appliquées 1 et 2 fascicules à 3 fr. 50 MERVEILLES DE LA SCIENCE, par FIGUIER, livr. 1 à 42 à 1 fr. 10 DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par LITRE, fascicules 1 à 12 à 3 fr. 50 DICTIONNAIRE LAROUSSE — séries parues, 1 à 64, à 4 fr. LE DIABLE A PARIS, Paris à la plume et au crayon — 550 Dessins de GAVARNI, 450 de GRANDVILLE, texte par BALZAC, ALFRED DE MUSSET, NODIER, SAND, etc., etc. — 400 livraisons, grand in-8°, à 10 cent. ou 10 fascicules à 1 fr. 40 FABLES DE LAFONTAINE, illustrée par DORÉ, séries parues 1 à 35. » 50 MAGASIN PITTORESQUE — juin, l'année... 6 fr. 50 MUSEE DES FAMILLES — mai, l'année... 6 fr. 50 HISTOIRE DES CHIENS CÉLÈBRES, livraison 1 à 40 à » 10

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément. — PRIX MODÉRÉS. SERVICE DE CAHORS A ASSIER. Départ de Cahors: 4 h. du soir. Arrivée à Cahors, à 6 heures soir. Départ d'Assier: 4 h. après-midi.

FAILLITE DU SIEUR VICTOR CARRIOL AVIS Les créanciers de la faillite du Sieur VICTOR CARRIOL, ancien notaire et négociant sont invités à se présenter chez M. PERCHAIN, père, l'un des Syndics, rue Feydel, à Cahors, pour lui indiquer les sommes qui leur sont dues, pour qu'on puisse préparer le bilan du Sieur CARRIOL. Les Syndics, GUILHOU, père; — PERCHAIN, père.

MOULIN ET USINE DE COTY, A CAHORS ET MERCUÉS MÉDAILLES D'OR EXPOSITION DE TOULOUSE 1858 et 1865. EXPOSITION DE CAHORS 1865. CIMENT, PLATRES ET CHAUX HYDRAULIQUE FABRIQUES DE M. HENRI CHAMBERT On donne avis qu'on trouvera, soit au magasin, situé à Cahors, sur le Quai, en face du vieux Pont, soit au moulin de Coty, du CIMENT et de la CHAUX dont la qualité, surtout pour le ciment, rend ce produit hors de toute comparaison par les soins apportés à la carrière et à la fabrication. LES PRIX SONT ETABLIS COMME SUIT; CIMENT: deux fr. cinquante l'hectolitre. CHAUX: un franc vingt-cinq. On trouve aussi, dans ses magasins, les PLATRES de toute espèce en première qualité à des prix modérés. Propriétaire du moulin de Coty, M. CHAMBERT rappelle aux propriétaires qui veulent bien lui accorder leur confiance pour la mouture des grains de toute nature, qu'ils peuvent faire peser leurs grains à l'entrée et à la sortie du moulin afin de pouvoir constater qu'ils n'ont à supporter que le strict déchet de la mouture.

MARBRERIE ITALIENNE DE SECONDO PASQUINO ANCIEN CONTRE-MAÎTRE DE M. BRETON, A CAHORS. M. SECONDO PASQUINO prévient le public, que, venant de s'établir pour son compte, il s'engage à fournir toutes sortes de travaux concernant la Marbrerie, Gravure, Sculpture en tout genre, à des prix très-modérés. Son Atelier est situé, rue des Cadourques, à Ste-Claire, MAISON SALIGNÉ. CONFECTION DE PARIS HABILLEMENTS TOUS FAITS ET SUR MESURE MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénelon, Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

CORS oignons, etc. En 30 minutes on s'en débarrasse avec les LIMES CHIMIQUES AMÉRICAINES de P. Mourthé (brev. s. g. d. g.) fournisseur des armées; approuvées par diverses académies et par 15 gouvernements. — 3,000 cures authentiques. — Médailles de 1^{re} et 2^e classes. — Des rapports officiels constatent qu'elles ont guéri 2,000 soldats. — (Voir le prospectus). Prix 3 fr. — Dépôt général, 28, rue Geoffroy-Lasnier, Paris, et dans toutes les pharmacies. — Dépôt à Cahors, Pharmacie Vinel.

A LOUER 1° UN APPARTEMENT AU 2° ÉTAGE 2° UN MAGASIN rue Fénelon, à Cahors. MAISON DU DOCTEUR GUILHOU

POSTE AUX CHEVAUX M. ANDRAL, Voiturier, à l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures à volonté, qu'elles trouveront chez lui, Poste aux chevaux, Galerie Audouy, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures sont remises à neuf.

PHOSPHATE DE FER De LERA pharmacien, docteur en sciences. Sous forme d'un liquide sans saveur, analogue à une eau minérale, ce médicament réunit les éléments constitutifs des os et du sang. C'est le plus rationnel des ferrugineux, aussi est-il adopté par l'élite des médecins. Il convient aux jeunes filles délicates dont le développement est difficile ou tardif; aux dames que souffrent de ces maux d'estomac intolérables, suscités par la chlorose, l'anémie, le travail mensuel ou la leucorrhée; aux enfants d'une complexion pâle et délicate, et à toutes les personnes dont le sang est appauvri par les maladies. Efficacité, rapidité d'action, tolérance parfaite, pas de constipation ni d'actions sur les dents; tels sont les titres qui engagent Messieurs les médecins à le prescrire à leurs malades. — 2 fr. le flacon. — Dépôt à Cahors, dans les bonnes pharmacies.

A VENDRE UNE MAISON Sise au fond du Fossés, en face la rue Brives. — Cette maison se compose d'une Cave, d'un Magasin d'Épicerie, aussi à vendre, et d'une arrière-magasin servant de cuisine; — d'un 1^{er} et d'un 2^e étages, composé chacun de deux pièces, et d'un grand Galetas. S'adresser, pour avoir des renseignements à M^e Labie, notaire, ou à Delsol, Antoine, qui en est le propriétaire. — Les plus grandes facilités seront données pour le paiement.

A VENDRE 1° UN FOND DE CAFÉ, consistant en Ustensiles de toute sorte, tels que: Glaces, Tables, Billard, liquors première qualité, etc.; 2° UNE VIGNE, sise à Rocabillère, d'un bon rapport. — Dans cette Vigne, se trouve une petite Maison très propre, un Pigeonnier, une Fontaine d'eau excellente, et un Jardin. S'adresser, pour les renseignements, à M. Justin BORIE, qui en est le propriétaire et qui donnera toutes facilités pour le paiement.

MAL DE DENTS Guérison instantanée par la PYRÉTHRINE LAHAUSSOIS 1 fr. 50 le flacon A Cahors, Pharmacie centrale, VINEL. LE TEMPS Six mois 32 fr. Trois mois 16 fr. JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE Rédacteur en chef: A. NEETZER Bureaux, 40, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris. Le propriétaire-gérant A. LAYTON.



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS!! Guérison prompte et sans trace des chutes, écorchures, piqûres, dartres, ardeurs, réparation exacte du poil, par le Réparateur TRICARD. — Flacons de 2 fr. 50 et 1 fr. 50 avec instruction. Dépôt général: Pharmacie TRICARD, aux Terres, 47, Paris. — Se trouve dans les Pharmacies.